



CHARTRE DES EDUCATEURS



Saison 2024 – 2025

Chacun son rôle, un rôle pour chacun

Le Président préside
Les dirigeants dirigent
Les joueurs jouent
Les éducateurs encadrent et forment les enfants
Les parents encouragent positivement

Nous, éducateurs nous engageons à respecter la charte suivante :

1. J'arrive au moins une demi d'heure avant l'entraînement afin d'organiser et préparer l'ensemble de ma séance.
2. Je prépare chacune de mes séances sur support en respectant la planification annuelle du coordinateur technique et les principes d'élaboration d'une séance.
3. Je porte une tenue adaptée à l'encadrement de l'activité et m'assure que chaque enfant dispose de l'équipement nécessaire pour pratiquer en toute sécurité.
4. En collaboration avec le Coordinateur technique, j'adapte les entraînements suivant la programmation annuelle mise en place et en fonction des aspects sociaux, physiques et morphologiques, intellectuels et psychologiques des joueurs.
5. J'assure l'accueil des enfants auprès des parents avant le début des entraînements et m'assure que ces derniers ont bien récupéré leur enfant avant de partir.
6. J'accueille les enfants en toute sécurité lors des entraînements mais aussi lors de chaque déplacement.
7. Je n'autorise pas le départ d'un enfant en dehors de l'enceinte sportive sans que le responsable légal m'y ait autorisé.
8. Je veille à la bonne évolution sur tous les aspects, qu'il soit technique, tactique, physique, mental de chaque joueur. Je transmets les valeurs éducatives qui sont les nôtres (politesse, respect, solidarité, courage, maîtrise de soi).
9. Je privilégie le jeu collectif et la cohésion du groupe.
10. La victoire est toujours belle, mais il faut accepter la défaite qui fait partie du processus d'apprentissage.
11. Je m'engage à ne jamais invectiver ou critiquer un joueur devant le groupe (afin d'éviter toute humiliation), mesurer ses paroles et être pédagogue (si une relation venait à se dégrader, en parler lors d'une réunion pour permettre une recherche de solution en équipe).
12. Je permets à l'ensemble des joueurs d'avoir un temps de jeu suffisant sans favoriser la performance d'un joueur (il est interdit de laisser un enfant tout le match sur le banc de touche).
13. J'adopte un comportement exemplaire et je suis un point de repère pour les enfants (respect de l'ensemble des acteurs ainsi que des règles de vie et des règles du jeu).

14. Je suis à l'écoute des joueurs et assiste à l'ensemble des réunions techniques afin de participer aux débats et projet sportif du club.
15. Je m'engage à suivre le programme de formation élaboré par le club afin de satisfaire aux exigences de la pratique.
16. Je fais respecter la charte signée par les joueurs en début de saison.
17. Je m'engage à m'informer et avoir connaissance des règles de Sécurité, Sportives et Administratives.
18. Je communique avec mes joueurs et fais appliquer les us et coutumes de base (Bonjour, Au revoir, Merci, ...).
19. Je m'assure du bon déroulement du match et en anticipe tout problème éventuel (faire sortir le joueur au moindre écart de langage ou de comportement agressif).
20. Je prends les sanctions nécessaires et en avertis la commission de discipline.
21. Je transmets les résultats des matchs impérativement dans les 24h qui suivent les rencontres.
22. Je suis capable de remplir une feuille de match ou la tablette FMI.
23. Je m'engage à transmettre l'ensemble des résultats du week-end et faire part d'éventuelles difficultés rencontrées lors des entraînements, plateaux, matchs ou tournois.
24. Je me déplace lors des convocations aux commissions établies par le district si j'y suis invité par le coordinateur technique, Manager général ou mon Président.
25. J'apporte, dans la mesure du possible, mon aide au club pour la mise en place et la logistique des manifestations sportives, tels que les tournois, et les manifestations extra sportives, ...
26. Un inventaire du matériel utilisé pour la saison sera effectué en début de saison et restitué en fin de saison afin de planifier d'éventuels achats.
27. Je m'assure du bon usage du matériel, j'évite tous types de gaspillage qui pourrait entraîner des dépenses inutiles. Autant que possible, je sensibilise les joueurs à cette démarche.
28. Garant du plan éducatif fédéral pour lequel le club est engagé, j'adopte une attitude irréprochable et en particulier je proscriis la consommation de cigarettes, alcool ou tout autres produits sur et aux abords des terrains pendant les séances d'entraînements et compétitions auxquels je participe.
29. Garant de la sécurité des joueurs qui me sont confiés dans le cadre de ma mission, je m'engage à respecter l'ensemble des règles en matière de sécurité routière, de fournir un permis de conduire et une attestation d'assurance conforme aux obligations légales afin d'assurer en toute sécurité le transport de l'ensemble des adhérents participant à la vie du club dans son ensemble.

N'oublions pas que le sport est l'école de la vie, que nous en sommes les professeurs et que le seul objectif que nous devons avoir à l'esprit est le plaisir de tous.